



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et
Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

305. Vieux. Ancien. Antique.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60132](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60132)

licate ; une belle *conjoncture*, un cas avantageux, une circonstance pressante (a).

(a) Voyez tome II, art 109.

304. NEUF. NOUVEAU. RÉCENT.

Ce qui n'a point servi est *neuf*. Ce qui n'avoit pas encore paru est *nouveau*. Ce qui vient d'arriver est *récent*.

On dit d'un habit qu'il est *neuf* ; d'une mode qu'elle est *nouvelle* ; d'un fait qu'il est *récent*.

Une pensée est *neuve* par le tour qu'on lui donne ; *nouvelle*, par le sens qu'elle exprime ; *récente*, par le temps de sa production.

Celui qui n'a pas encore l'expérience & l'usage du monde, est un homme *neuf*. Celui qui ne commence que d'y entrer, ou qui est le premier de son nom, est un homme *nouveau*. L'on est moins touché des anciennes histoires que des *récentes*.

305. VIEUX. ANCIEN. ANTIQUE.

Ils enchérissent l'un sur l'autre ; *antique* sur *ancien*, & celui-ci au-dessus de *vieux*.

Une mode est *vieille*, quand elle cesse d'être en usage ; elle est *ancienne*, lorsque l'usage en est entièrement passé ; elle est *antique*, lorsqu'il y a déjà long-temps qu'elle est *ancienne*.

Ce qui est récent n'est pas *vieux*. Ce qui est nouveau n'est pas *ancien*. Ce qui est moderne, n'est pas *antique*.

La *vieillesse* regarde particulièrement l'*âge*, l'*ancienneté* est plus propre à l'égard de l'origine des familles. L'*antiquité* convient mieux à ce qui a été dans des temps fort éloignés de ceux où nous vivons.

On dit *vieillesse* décrépité, *ancienneté* immémoriale, *antiquité* reculée.

La *vieillesse* diminue les forces du corps, & augmente les lumières de l'esprit. L'*ancienneté* fait perdre aux modes leurs agréments, & donne de l'éclat à la noblesse. L'*antiquité*, faisant périr les preuves de l'histoire, en affoiblit la vérité, & fait valoir les monuments qui se conservent.

306. NOS ANCÊTRES NOS AIEUX.
NOS PERES. (N.)

* Ces expressions ne sont synonymes que lorsque, sans avoir égard à sa propre famille, on les applique en général & indistinctement aux personnes de la nation qui ont précédé le temps auquel nous vivons. Elles diffèrent en ce qu'il se trouve entr'elles une gradation d'ancienneté; de façon que le siècle de *nos peres* a touché au nôtre, que *nos aïeux* les ont devancés, & que *nos ancêtres* sont les plus reculés de nous.

Les usages changent si promptement en France que, si *nos peres* revenoient au monde, ils ne reconnoitroient point l'éducation qu'ils ont donnée à leurs enfants; & *nos aïeux* imagineroient que des étrangers ont pris le place de leurs neveux. Quelque respectable que soit ce que nous tenons de *nos ancêtres*, il ne doit point l'emporter sur ce que dicte la raison (a).

* Nous sommes descendants des uns & des autres; mais si l'on veut particulariser cette descendance, il faut dire que nous sommes les enfants de *nos peres*, les neveux de *nos aïeux*,

(a) Voyez tome II, art. 58.